

Responsable stratégie et développement des organisations

RNCP6968 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	310p
Code(s) ROME	M1302, M1503, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/04/2012

Certificateur(s)

Institut régional universitaire polytechnique (IRUP)

<http://www.irup.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le responsable stratégie et développement est un dirigeant ou un cadre de direction qui concrétise le projet de l'entreprise à travers quatre grands champs d'activités : - Conduite du changement : il traduit l'ambition stratégique de l'entreprise en plan d'actions à mettre en oeuvre. Sa capacité d'anticipation et de prospective lui permet d'intervenir en accompagnement du changement, il constitue l'un des pivots de l'organisation. Il intervient en mode projet complexe, prend des initiatives et des décisions. Il communique et fait adhérer les équipes de travail.

- Développement des compétences : il développe les compétences des salariés et des collectifs de travail en adéquation avec la stratégie de l'organisation. Il favorise l'innovation et la créativité au plan organisationnel, humain...
- Création de la valeur par la relation client, l'adaptation au marché et à l'environnement : dans son pilotage, il prend en compte l'aspect client et la mesure de la performance. Par son action, il contribue à la création de valeur.
- Pilotage de la performance : il fédère les ressources humaines autour du projet d'entreprise, il est un relai entre ambition stratégique et gestion opérationnelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification atteste que le titulaire est capable de - Conduire le changement : adapter l'organisation aux contraintes nouvelles, de la mettre en cohérence avec la stratégie d'entreprise, de développer un projet.

- Développer les compétences : maintenir et de développer les savoirs faire et compétences stratégiques, de faire adhérer le collectif de travail au projet d'entreprise, de développer un bon niveau de relations sociales ainsi que l'employabilité des salariés.
- Créer de la valeur par la relation client, l'adaptation au marché et à l'environnement : donner les moyens d'adaptation aux mutations de l'environnement, orienter l'organisation vers le client, améliorer la relation client.
- Piloter la performance : mobiliser les ressources humaines autour de la performance de l'organisation, créer les conditions favorables à tout type d'action concourant à la performance.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Toute entreprise, structure, organisme ou organisation ayant des besoins en management des organisations et des compétences : - Secteur industriel

- Secteur tertiaire
- Secteur privé, public, semi-public

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur(trice) d'établissements Dirigeant(e) d'entreprise

Délégué(e) régional

Directeur(trice) des compétences

Gestionnaire des compétences

Directeur(trice) des ressources humaines

Consultant(e) en ressources humaines

Chargé(e) d'étude en ressources humaines

Conseiller(ère) formation et performance

Chef de projet ressources humaines

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 899 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 529
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Président du jury : un professionnel 4 membres : 2 professionnels et 2 formateurs

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Président du jury : un professionnel Membres :

- Responsable pédagogique IRUP
- Formateurs
- Professionnels (pour moitié dont parité employeurs/salariés)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/04/2012

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP14521

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Cette information a été supprimée en application de l'article 17.1 du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6968/>